

Séance du 20 avril 2017

Nouvelles du Comité central

Jeanine Glarner

Spécialiste en communication, division Communication de la FMH

Prix «Innovation Qualité» – Le nouveau prix «Innovation Qualité» de l'Académie suisse pour la qualité en médecine (ASQM) sera remis pour la première fois le 17 avril 2018. Attribué dans trois catégories différentes, il distingue des projets qualité dont la pertinence a été prouvée par la pratique. La catégorie «Choix thématique» met en exergue un sujet actuel en lien avec la qualité. Dans la catégorie «Sécurité des patients», l'ASQM récompense le meilleur projet pour la promotion de la sécurité des patients en collaboration avec la fondation Sécurité des patients Suisse. Enfin, la troisième catégorie «Organisations médicales» s'adresse aux organisations professionnelles du corps médical.

Intervention tarifaire du Conseil fédéral – L'intervention tarifaire annoncée le 22 mars 2017 par le conseiller fédéral Alain Berset aura un impact sur presque toutes les spécialisations, comme le démontre l'analyse approfondie de la division Médecine et tarifs ambulatoires. Les mesures touchent le corps médical de plein fouet et se traduisent par des «dommages collatéraux» voulus ou non, par exemple en chirurgie pédiatrique, pédiatrie, et psychiatrie. Plusieurs chapitres cumulent les effets de manière disproportionnée et injustifiée. Cette intervention tarifaire n'a rien à voir avec le caractère approprié et conforme aux règles applicables en économie d'entreprise exigé par la loi. Elle fragilise un peu plus la médecine ambulatoire dans les zones périphériques et va à l'encontre de l'exigence politique prônant «l'ambulatoire avant l'hospitalier».

SwissDRG version 7.0 – Le 5 avril 2017, SwissDRG SA a présenté la version 7.0 de SwissDRG à ses partenaires. Le Comité central reconnaît que de nombreuses améliorations sont utiles et pertinentes mais il reste critique sur certains points. Les analyses et les modifications ne devraient pas suivre uniquement des considéra-

tions économiques mais également être motivées par des aspects médicaux. De plus, la stratégie de développement doit être actualisée. Le Conseil fédéral exige une différenciation supplémentaire de la structure tarifaire, une stratégie claire et un plan d'action pour atteindre cet objectif. Le Comité central aimerait savoir où en est la mise en œuvre de ce plan d'action, notamment pour prévenir le risque d'une intervention tarifaire du Conseil fédéral dans le secteur hospitalier.

Gestion des abonnements aux revues EMH – A partir de janvier 2018, les membres de la FMH pourront choisir eux-mêmes et à tout moment leur mode de distribution du *Bulletin des médecins suisses (BMS)* sur le portail «myFMH». Ce changement concerne également les revues *Swiss Medical Forum*, *Swiss Medical Weekly*, *Primary and Hospital Care* et *Swiss Archives of Neurology, Psychiatry and Psychotherapy*. Pour les recevoir par voie électronique, les membres doivent saisir une adresse électronique sur «myFMH».

Etudes Bachelor à l'EPFZ – A partir de l'automne 2017, l'EPFZ propose un nouveau cursus universitaire en médecine humaine niveau Bachelor. L'EPFZ est persuadée que les médecins devront à l'avenir disposer de connaissances approfondies dans plusieurs disciplines, à savoir en médecine mais aussi en sciences techniques et en sciences naturelles. Le nouveau Bachelor en médecine humaine de l'EPFZ aborde des sujets du domaine de la biologie moléculaire et du génie biomédical en plus d'enseigner les aspects médicaux classiques. Pour leur Master en médecine, les détenteurs du Bachelor seront, pour la première fois à l'automne 2020, accueillis dans une université partenaire en Suisse. Le Bachelor en médecine humaine relève de la compétence du département Sciences de la santé et technologie de l'EPFZ.

Correspondance:

FMH
Jeanine Glarner
Elfenstrasse 18
CH-3000 Berne 15
Tél. 031 359 11 11
Fax 031 359 11 12
kommunikation[at]fmh.ch